

RALLYE OLERONNAIS RALLYE AUNIS-POITOU

C'est une bien étrange histoire que celle que nous allons conter. Alors que la plupart des équipages de grande vénerie, en province, se rattachent généralement à un nom illustre de l'aristocratie de l'ancien régime, nous avons visité pour vous un « complexe de vénerie » dans une région qu'aucune limite de province ou de département ne peut définir mais que nous situerons à l'intérieur d'une figure géométrique triangulaire dont les sommets seraient : NIORT (Deux-Sèvres), l'ILE d'OLERON (Charente-Maritime) et ANGOULÊME (Charente).

Non pas que la vénerie en ces lieux ait été chose inconnue : les forêts de Chizé et d'Aulnay ont vu découpler, bien de fameux équipages, mais le hasard des choses a fait que depuis 1948, quand se reconstituèrent la plupart des équipages, ces territoires se trouvèrent alors recevoir seulement quelques équipages en déplacement, sans racines locales. Il fallut que des audacieux s'initient à la vénerie et arrivent à créer leur meute de chevreuil en partant d'un lot de chiens avec lesquels ils chassaient le sanglier à tir. Cette prouesse fut essentiellement le fait de M. Roger CHAT, aujourd'hui maître d'équipage du Rallye Oléronnaï, qui, s'il se défend de cette réussite, en rejette la responsabilité sur ses amis citant tout particulièrement M. James SARAZIN (petit neveu des frères CHARITE, piqueurs du Rallye Chizé puis Rallye Pas des Chaumes en 1908) qui a été l'instigateur de cette entreprise. Les populations de la région n'ont pas été en retard, nous a-t-on dit, pour encourager et soutenir les laisser-courre.

Nous reviendrons sur le Rallye Oléronnaï ; mais les territoires de chasse de la contrée méritent qu'on dise un mot de leur histoire. Ils ont déjà fait l'objet d'articles fort intéressants de M. Cl.A. Fougeyrollas, de Niort et de M. Rousselot dans les numéros 10, 11 et 14 de « Vénerie » des années 1968 et 1969. Nous nous inspirons ici largement de ces textes que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de relire en détail car ils sont d'une précision merveilleuse.

Les forêts de Chizé et d'Aulnay, aujourd'hui domaniales, ont été de tout temps terre d'élection de la vénerie. Dès 1184, Richard, duc d'Aquitaine et futur Cœur de Lion, avait déjà pris ses dispositions pour y faire loger ses chiens et ses veneurs. Plus tard, François Ier puis Henri IV vinrent découpler à Chizé. La forêt de Chizé devint domaine d'état en 1532 lorsque les biens du comte d'Eu, condamné à mort pour activités subversives au profit de l'Angleterre, furent confisqués au bénéfice du roi de France. La forêt d'Aulnay faisait partie au XV^e siècle de la vicomté d'Aulnay qui fut acquise le 14 août 1508 par Dame Louise de Savoie, mère de François Ier comte d'Angoulême qui était né à Cognac. A la mort de cette princesse, en 1531, la forêt d'Aulnay fut réunie au domaine royal devenu, à la suite de la révolution de 1789, domaine de l'état. Notons ici que, dans l'ancienne France, Aulnay faisait partie du Poitou et qu'en 1790, lors de la création des départements, Aulnay fut mis en Charente Inférieure et dit depuis lors « Aulnay de Saintonge ».

Avant la révolution, au château de la Revêtison, M. Hérissé entretenait un équipage de loup dont le piqueur était... sa bonne ! Il semble que la révolution



M. Pierre Archambault et Georges Saunier. Photo équipage.

ait mis dans cette province la vénerie en veilleuse pour un long moment car ce n'est qu'à la fin de la première moitié du XIX^e siècle qu'on retrouve dans cette région une activité cynégétique soutenue. Au rendez-vous de chasse de Terre neuve à M. Gustave Chevalereau venaient régulièrement, entre le 1^{er} janvier et Mardi Gras, des équipages de Vendée : équipage de la Mouée au marquis Zénobe de Lespinay, l'équipage du Parc Soubise au comte de Chabot, puis le Rallie Si Tu Peux au comte Gonzague de Saint Seine et au vicomte François de Chabot. Enfin, après la guerre de 1914, c'est M. Louis Perreau de Launay qui venait s'installer à Terre Neuve avec l'équipage de Bois Sorin créé par son oncle et qu'il avait reconstitué.

La chasse de Mardi Gras est une institution fort ancienne dont la tradition semble remonter aux années 1871-72, aussitôt après la guerre de 70. Nous empruntons les lignes qui suivent à un article paru dans « Le Pays Mellois » les 1^{er} et 8 mai 1971 sous la plume de M. Frank Rousselot : « Les équipages vendéens et charentais se rencontraient à la fermeture générale et chassaient ensemble jusqu'à la fête du Mardi Gras. En ce temps-là les deux équipages offraient à la population le spectacle très apprécié de la chasse à courre. Grâce à ces équipages, la chasse du Mardi Gras y était la plus populaire de France et le spectacle était gratis. Ah ! cette chasse du Mardi Gras ! Véritable jour de fête ! Elle était légendaire. On y accourait de toutes parts. Impossible de dénombraer autos, bicyclettes, piétons. Tous les curieux voulaient voir la chasse à laquelle prenaient habituellement part de cinquante à soixante cavaliers et amazones. Les gendarmes de Beauvoir sur Niort et ceux des brigades voisines avaient fort à faire ce jour-là pour assurer le service d'ordre. Gardes forestiers et gendarmes organisaient sur place un parc automobile pour éviter les embouteillages et les engorgements. C'était une vraie kermesse ambulante. Un pâtissier voyait sa camionnette pillée au moment de l'hallali. Un limonadier qui avait

rempli son « deux tonnes » de caisses de bière était certain de faire recette à l'heure de la curée. Ce jour-là, M. et Mme Perreau de Launay, toujours aimables et affables malgré les difficultés de vénerie causées par une telle foule, vivaient l'une de leurs plus belles journées de l'année.

A l'hallali au son des trompes se relayant et se répondant, autour d'un verre de Pineau des Charentes, toutes les classes de la société se confondaient sympathiquement et faisaient d'un sport que l'on se plaît à dire aristocratique le délassément le plus démocratique. C'était à qui offrirait à Louis Perreau de Launay et à Maurice Hennessy de goûter son vin blanc ou son Pineau. C'était à qui aurait le plaisir de leur serrer la main. »

Puis l'auteur cite le compte-rendu d'une chasse du lundi 6 février 1893 et conclut sur ces lignes que nous tenons à reproduire :

« Il est à noter qu'une fanfare intitulée « Le Mardi-Gras » aurait été dédiée à l'équipage de Bois-Sorin par M. Lhoumeau, lieutenant de Louveterie, de l'arrondissement de Melle de 1888 à 1894. Elle fut sonnée en septembre 1891 à l'occasion du Concours Agricole et de l'Exposition de Saumur lors d'une des premières sorties de la société de Trompes du Rallye Niortais. » Nous donnons ci-après la partition recueillie par M. Rousselot et laissons aux experts le soin d'en débattre, cette fanfare ne figurant pas dans le recueil de Fédération. Signalons toutefois qu'il ne faut pas confondre cette fanfare avec « Le Carnaval » fanfare sonnée au Rallye Bonnelles et dont la mélodie est différente (Cf. VÉNERIE N° 21).

LES FORÊTS DE CHIZÉ ET D'AULNAY sont essentiellement des territoires de chevreuil, les derniers cerfs « qui portaient la ramure brun-rouge » ayant été forcés par M. Perreau de Launay. Précisons que les brocards d'Aulnay ont des bois tout à fait caractéristiques dont le merrain constitue une perche très droite ; ces têtes sont toujours serrées ou très légèrement ouvertes.

RALLYE CHIZÉ : A l'origine, MM. de Lauzon avaient un équipage de lièvre qu'ils mirent dans la voie du chevreuil en découpant avec M. Georges Bordier. La première tenue du Rallye Chizé fut alors rouge à parements bleus et le bouton avec tête de brocard. Créé en 1883, le Rallye Chizé fut reformé après le décès du baron de Lauzon en 1890. Il comptait alors parmi ses boutons le comte Edgar Emmanuel de Ligniville, grand père du vicomte Emmanuel de La Rochebrochard, actuel bouton du Rallye Oléronnaise, ainsi que M. Robert Poinsignon, de Niort, qui fut maître d'équipage.

RALLYE PAS DES CHAUMES : Fondé en 1849 par les barons de la Chevrière et la famille Hennessy, portant le nom du rendez-vous de chasse en

forêt de Chef-Boutonne, le Rallye Pas des Chaumes chassa jusqu'en 1890. Il coupla ensuite avec l'équipage Piqu'avant Mornac qui appartenait au comte René des Moustiers-Mérinville qui fusionna avec le Rallye Chizé, reconstituant ainsi le Rallye Pas des Chaumes sous le fouet de M. James Hennessy et de M. Poinsignon ; les chiens étaient alors marqués H.P. Cet équipage put ainsi chasser le chevreuil jusqu'en 1914 en forêt d'Aulnay, de Chizé et de Chef-Boutonne. Notons aussi que le comte René des Montiers-Mérinville chassait avec son beau-frère M. René Firino-Martell, arrière grand-oncle de M. Pierre Louis Baltan actuel bouton du Rallye Oléronnaise. Remonté en 1929 par M. Maurice Hennessy, le Rallye Pas des Chaumes put chasser jusqu'en 1939 où il démonta définitivement. A l'origine, la tenue de l'équipage (de 1849 à 1856) était bleu à parements bleus, elle fut remplacée par la tenue à l'anglaise, vert à parements coq de roche.

Signalons qu'à l'heure actuelle les chevaux de la Garde Républicaine sont embarqués aussitôt après la revue du 14 juillet et séjournent pendant l'été au « Pas des Chaumes » où les amateurs d'équitation de la gendarmerie peuvent, à cette époque, profiter de sorties équestres.

En 1949-50, la forêt d'Aulnay a vu découpler l'équipage de Saint-Raphaël à M. Jean Cruse en association avec le Rallye Merrein à M. Roger Coutures, ainsi que le Vautrait Nivernais sous le fouet de M. Georges Robert (Tenue bleu roi, parements et gilet rouge bordeaux.)

cun d'eux et leur accorde, sans aucun doute, un cermordus de la chasse permet de reconstituer un équipage : le Rallye Oléronnaise qui débuta dans les bois de Benon (Charente-Maritime) sur une petite superficie ; en 1969, un accord avec la société de chasse de Marigny (Deux-Sèvres), adjudicataire de la forêt de Chizé, permettait de découpler sur 1 000 hectares et en 1973, le Dr Rousselot, adjudicataire de la forêt d'Aulnay, passait un accord avec le Rallye Oléronnaise qui permit à l'équipage de découpler assez régulièrement et de prendre une dizaine d'animaux chaque année dans les deux forêts. L'année dernière le Rallye Oléronnaise devait porter bas 17 animaux, le 100e chevreuil étant pris le 30 janvier 1979 après une chasse de 2 heures 3/4. Il faut souligner ici la belle tenue des animaux des massifs d'Aulnay et de Chizé qui tiennent souvent plus de quatre heures devant les chiens, mais, par très bonne voie, il arrive de forcer un animal en deux heures.

Si cet équipage a si bien réussi il le doit pour beaucoup à son master, M. Roger Chat, qui a su par son efficacité courtoise animer l'association de ses boutons qui lui accordent en retour une confiance totale. Ajoutons que dans cette réussite M. Guy Clergeau, industriel à Sur-



M. CHAT et SAUNIER. Photo équipage.



La vue en forêt d'Aulnay. Photo équipage.

gères, chez qui se trouve une partie du chenil, a une large part. Nous avons pu rencontrer M. Chat qui a une véritable passion de la chasse accordant toute son attention aux chiens. Il sait veiller au comportement de chacun d'eux et leur accorde, sans aucun doute une certaine affection. M. Chat nous a paru un sentimental à l'égard de ses chiens, conservant le souvenir des actions utiles et efficaces de chacun d'eux et excusant peut-être par là quelque lacune ou quelque défaut chez certains. Se séparer d'un chien doit être un problème pour M. Chat, toujours porté à la mansuétude en souvenir d'une belle action passée. Le maître d'équipage a rappelé l'origine de ses chiens : Kermesse, la première lice qui venait de l'équipage du Haut-Poitou, Orsini venant du Rallye Boissière, un chien exceptionnel, et les chiens de bonne origine du Rallye Araize. Dans les défauts, totale confiance est faite aux chiens et citant Fougère, Frégate, Figaro, Fantasia, toujours collés à la voie et menant leur travail à bonne fin, M. Chat a évoqué pour nous le souvenir d'une chasse mémorable avec 14 chiens bien ameutés qui pendant 7 heures ont fait toute leur chasse « dans un mouchoir »... pour ne pas prendre le chevreuil. Mais le maître d'équipage, véritable veneur, se réjouit plus de ce spectacle du travail incessant des chiens que d'une prise ajoutée au tableau de l'équipage. Soixante chiens environ sont au chenil de Dolus d'Oléron.

Si nous avons évoqué un « complexe » de vénerie dans cette région c'est que depuis les dernières adjudications des lots de chasse à courre des forêts domaniales, la vénerie devrait voir s'affirmer ici sa présence par la création d'un nouvel équipage. En effet, M. Daniel Archambault, bouton influent du Rallye Oléronnaise a été adjudicataire des forêts de Chizé et d'Aulnay, ayant créé son propre équipage « Rallye Aunis-Poitou » à la fin de la saison dernière. Il dispose de 65 chiens aux chenils de Surgères et de Celles-sur-Belle, Poitevins pour la plupart mais avec aussi un noyau d'Anglo-Français tricolores et quelques Anglo-Français Blanc et Noir. La position de M. Archambault paraissant paradoxale à première vue, nous avons sollicité une entrevue qu'il nous a accordée avec la meilleure grâce pour nous l'expliquer. Il est important de connaître la personnalité du nouveau maître d'équipage. M. Daniel Archambault est un industriel important, self made man, qui a su faire dans les industries de la viande une réussite patiente et obstinée mais éclatante qui fait que les délégations étrangères s'intéressent fort à ses réalisations. Cette persévérance calme et convaincante, le maître d'Aunis-Poitou entend la mettre au service de la vénerie pour en assurer la pérennité et le succès. Ancien spectateur émerveillé des chasses de Mardi-Gras de MM. Perreau et Hennessy, M. Archambault croit essentiellement en une vénerie efficace. Pour lui, l'efficacité est le vrai critère, à condition de se plier aux règles de la vénerie et d'en respecter les canons. L'efficacité est le fait du chien excellent que le maître d'équipage appelle tout simplement « bon ». A la fin de notre entretien, M. Archambault a sorti d'un tiroir de son bureau une liste des chiens gratifiés chacun d'une appréciation : B = Bon ; M = Médiocre ; O = Zéro. Vu le nombre de chiens dont dispose l'équipage et l'excellence des origines une sélection sévère est possible. Nous devons dire que nous avons vu au chenil de Celles-sur-Belle, quatre jeunes poitevins, nés tout au début de l'année, qui ont un type remarquable, et M. Archambault reconnaît qu'il aime le beau chien mais exige le beau chien efficace. Aunis-Poitou participe d'ailleurs avec succès aux présentations et expositions de chiens. L'avenir nous fixera sans doute sur le succès de cette

tentative, mais nous ne serions pas étonnés dans les années qui viennent d'entendre beaucoup parler du Rallye Aunis-poitou. M. Archambault entend bien par ailleurs entretenir les meilleurs rapports avec ses amis du Rallye Oléronnaise et leur faciliter les choses pour continuer à découpler sur ces territoires où la tradition de la vénerie est si bien ancrée que le vicomte Emmanuel de La Rochebrochard, membre du bureau du Rallye Oléronnaise, nous citait l'affirmation d'un médecin de Chizé disant que « les agonisants restent en vie jusqu'au soir de la chasse, seuls chez eux, toutes fenêtres ouvertes pour entendre les trompes. »

M. Archambault précise : « Point de salut dans la division. Nous devons nous présenter comme des équipages associés. " Rallye Oléronnaise " et " Rallye Aunis-Poitou " et maintenir une certaine unité sur nos territoires de chasse. Donner à la vénerie des moyens efficaces et faire que les laisser-courre se déroulent dans les règles et la tradition, tel a été mon seul but. Je ne cherche pas à chasser seul, ni à éliminer qui que ce soit. Je n'ai pas de bouton propre, et, malgré mon âge, je me considère comme un jeune veneur. Je n'ai pas l'intention de créer une présentation propre à mon équipage, ce qui m'intéresse c'est l'organisation et la bonne collaboration des uns et des autres. Je veux apporter à cet équipage la même ardeur que dans mon affaire. Tous les détails de l'élevage ont leur importance pour assurer la continuité de la meute. » Ajoutons que M. Daniel Archambault est assisté dans ses ambitions par ses enfants : Pierre et Simone. Il nous précise bien : « Je travaille pour moi mais aussi pour tous mes amis et tout est prévu pour assurer la continuité. »

Ce jeune équipage a déjà ses fanfares la Aunis-Poitou et la « Sissi » dont nous avons pu rencontrer l'auteur, M. Routard, qui coule des jours heureux dans son pavillon de Beauvoir-sur-Niort où il réserve un accueil bienveillant à tous les amis de la trompe.

Nous en arrivons à la particularité marquante de ces équipages qui doivent, demain, monter au firmament de la vénerie contemporaine : le piqueur est bénévole. En effet, Georges Saunier, fils de René Saunier ancien piqueur du « Pas des chaumes » est « dans le civil », conducteur de travaux aux Ponts et Chaussées de Surgères. Il consacre tous ses loisirs, ses week-ends et ses congés à la vénerie et à la tenue du chenil. Cela par amour des chiens qu'il soigne avec infiniment de compétence, connaissant parfaitement le caractère de chacun, ses qualités et ses défauts. Dans un entretien fort intéressant sur la tenue de la meute et l'élevage, Georges Saunier nous a laissé entrevoir toute sa connaissance cynégétique et sa vivacité d'esprit



Le Rallye Araize découple en forêt d'Aulnay. MM. ARCHAMBAULT, Etienne de BODARD et Roger CHAT. Photo équipage.

à saisir chaque attitude de ses chiens. Piqueur monté, assisté de ses fils Pierric et Thiéry qui font office de valets de chiens montés, fines trompes, bénévoles eux aussi, il bénéficie de l'aide de plusieurs amis des équipages : d'abord son père René Saunier qui vient encore volontiers faire le volcelest, Roland Boisseau et Roger Gaufichon dit Volcelest. En plus des chenils de Dolus, Surgères et Celles-sur-Belle, les équipages disposent d'un rendez-vous de chasse tout à fait remarquable, « Les Fontnelles », en forêt d'Aulnay, équipé et remis à neuf par les soins de M. Daniel Archaimbault, et d'un autre pavillon en forêt de Chizé, au lieu-dit « Les Esarts » mis gracieusement à la disposition des équipages par M. Goichon, rendez-vous qui se situe près d'une belle demeure qui fut autrefois le rendez-vous de chasse de François 1er. Ces endroits offrent toutes facilités aux réunions d'après-chasse.

Ce caractère très démocratique est propre à ces équipages qui sont au sens propre du terme une véritable équipe qui travaille et collabore pour un même résultat

dans un même idéal.

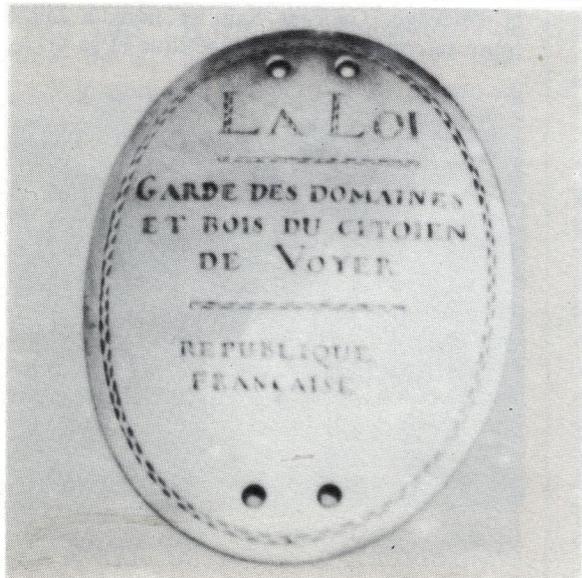
Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'envisager un déplacement en Saintonge à l'occasion de la Saint Hubert des Rallye Oléronnaïis et Rallye Aunis-Poitou. La messe est célébrée avec le concours des trompes du Rallye Saint Hubert Tussonnaïis dans la très belle église d'Aulnay de Saintonge, dédiée à Saint Pierre, qui date probablement de la deuxième moitié du XIIe siècle donc du crépuscule de l'art roman en Poitou et Saintonge dont elle témoigne à la fois de la rencontre et de l'aboutissement. Il ne faut pas non plus quitter cette province sans avoir goûté les spécialités de Rochefort : la poutargue et la jonchée.

Que tous ceux qui nous ont accueillis avec tant de gentillesse dans notre périple poitevin-saintongeais soient ici remerciés avec une mention toute spéciale à Maître Frank Rousselot et son aimable épouse Maître Marie-José Rousselot.

R.-J. FEER



Avant la curée les Maîtres d'équipage des Rallyes OLÉRONNAIS et AUNIS-POITOU, MM. Roger CHAT et Daniel ARCHAIMBAULT. Photo équipage.



La Chasse Royale

OBJETS ANCIENS
SUR LA VENERIE ET LA CHASSE

Achat - Vente

Cour des Saints-Pères

16 rue des Saints-Pères, 75007 Paris
Tél. 296.42.76